

l'Encéphalite à tiques ou la Méningo-encéphalite verno-estivale (MEVE)

Extrait du site de l'Office fédéral de la santé publique

Agent infectieux et transmission

L'encéphalite à tiques (encéphalite = inflammation du cerveau) ou méningo-encéphalite verno-estivale (MEVE) est une maladie infectieuse provoquée par le virus de la MEVE et transmise par la morsure d'une tique infectée.

Tableau clinique

Dans la première phase de la maladie, soit 7 à 14 jours après la piqûre d'une tique infectée, des symptômes d'allure grippale apparaissent chez certaines personnes. La plupart des personnes cependant ne présentent aucun signe de maladie. Après une période asymptomatique, une atteinte du système nerveux central se manifeste chez 5 à 15 % des malades par des symptômes tels que maux de tête, sensibilité excessive à la lumière, vertiges ainsi que troubles de la concentration et de la marche. Ceux-ci peuvent persister des semaines, voire des mois. Des paralysies des bras, des jambes ou des nerfs du visage peuvent survenir chez une partie de patients et entraîner une invalidité durable. La maladie est mortelle dans environ 1 % des cas. Il n'existe aucun traitement spécifique de la MEVE, seuls les symptômes peuvent être traités.

Répartition géographique et fréquence



La méningo-encéphalite verno-estivale (MEVE) est largement répandue en Russie et en Extrême-Orient. Elle est en progression en Europe. La fréquence de l'infection a nettement augmenté en Suisse ces dernières années, passant d'environ 100 cas par an (durant la période 2000-2004) à 200, voire 250 cas en 2005 et 2006. Les tiques qui hébergent le virus de l'encéphalite à tiques ne se trouvent que dans des foyers naturels (zones d'endémie). En Suisse, presque tous les cantons du Plateau sont concernés. Dans ces zones, env. 1 % (0,5 à 3 %) des tiques sont porteuses du virus. A ce jour, on ne connaît pas de régions comptant des tiques infectées par la MEVE au-dessus de 1000 mètres d'altitude.

Prévention

Il existe un vaccin sûr et très efficace pour se protéger de l'encéphalite à tiques. Celui-ci est recommandé pour toutes les personnes, généralement dès l'âge de 6 ans, qui habitent ou séjournent temporairement dans des régions comportant des foyers naturels (zones d'endémie, voir aussi publications correspondantes). Il faut, en outre, respecter les mesures générales de protection contre les tiques : porter des vêtements couvrant la peau et fermant bien et éviter les sous-bois. Les produits répulsifs pour la peau et les insecticides pour les vêtements sont utiles. Après être allé en forêt, il faut examiner la totalité du corps à la recherche d'éventuelles tiques et, le cas échéant, retirer celles-ci le plus rapidement possible avec une pincette. Désinfecter ensuite l'endroit de la piqûre.

Source : [Confédération helvétique, Office fédéral de la santé publique](#).

La Suisse serait donc un pays dangereux, les 0,5 à 3% de tiques du valais porteuses du virus vont-elles traverser la frontière, accrochées aux poils de mollet des randonneurs et des investisseurs de retour en France ? Le suspens est terrible. La montagne tremble sur sa base (puisqu'au dessus de 1000 mètres, on ne connaît pas de régions comptant des tiques infectées, paraît-il).